

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL
DU 27 MAI 2013

- n° 90 de MM. Claude Schenker (DC/VL) et François Miche (PS), ainsi que de 33 cosignataires, demandant au Conseil communal une étude pour des économies substantielles en matière de publication d'offres d'emploi

M. Claude Schenker (DC/VL) résume le postulat ci-après :

"Le Conseil communal est invité à réduire la taille de ses annonces payantes d'offres d'emploi et à y regrouper les postes mis au concours simultanément, à l'image de ce que fait, en principe, l'Etat de Fribourg notamment.

Des exceptions en faveur d'annonces plus larges sont nécessaires selon les postes pour éviter des économies mal placées. Dans la plupart des cas toutefois, il est possible par exemple de résumer le descriptif du poste et de renvoyer à de plus amples explications publiées sur le site internet de la Ville."